VILLE DE PESSAC

Espace presse



Contact presse

L'attaché de presse est à la disposition des journalistes professionnels souhaitant en savoir plus sur la ville de Pessac, ses actualités, ses...



Supports presse

Vous trouverez ici les communiqués et dossiers de presse diffusés par la Ville à la presse. Pour plus de commodités, nous mettons également à votre...



Demande photos

Formulez vos demandes de photo de presse ici.



Autorisation de tournage

Vous envisagez de réaliser un reportage/tournage/prise de vues sur la ville de Pessac ? Pensez à faire une demande d'autorisation de tournage.

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS